



SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE SENSIBILISATION DES DIRIGEANTS

Vous êtes au cœur de la stratégie de gestion des informations clés de l'entreprise. Vos données personnelles sont autant d'informations potentiellement convoitées par des individus aux intentions malveillantes. Soyez notamment vigilant à l'égard de possibles usurpations de votre identité sur les réseaux sociaux et maîtrisez les informations sur votre entreprise qui circulent sur Internet.

Sensibiliser vos employés aux bonnes pratiques

Vos employés doivent être sensibilisés voire formés aux bonnes pratiques de l'informatique et devenir acteur de la sécurité numérique de leur entreprise.

Analyser les risques et protéger les systèmes d'information sensibles

Il est essentiel de savoir quels sont les systèmes d'information les plus cruciaux pour le bon fonctionnement de votre entreprise afin de pouvoir traiter les risques susceptibles de les fragiliser.

Préparer votre entreprise à une attaque informatique

Assurez-vous de disposer d'un plan de réaction aux incidents de sécurité (notamment un processus de sauvegarde régulier des données critiques) et testez-le. En particulier, établissez une chaîne de remontée d'incidents connue des employés afin de reconnaître au plus tôt une tentative d'attaque.

Organiser un exercice simulant une attaque

Un exercice de gestion de crise permet de vérifier la solidité des procédures mises en place dans votre organisme et de les corriger si nécessaire.

3

Vous pensez avoir été victime d'une attaque

Qui prévenir ?

Dirigeant d'une entreprise (TPE, PME) ou d'une collectivité territoriale, il est recommandé de vous rendre sur la plateforme numérique www.cybermalveillance.gouv.fr afin d'être mis en relation avec des prestataires de proximité susceptibles de vous assister techniquement. Vous pouvez également déposer plainte auprès d'un service de la Police nationale ou de la Gendarmerie nationale ou adresser un courrier au Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance compétent.

4

Documents de référence

Guide des bonnes pratiques de l'informatique

https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_cgpme_bonnes_pratiques.pdf.pdf

Guide d'hygiène informatique (à l'attention des DSIs)

https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_hygiene_informatique_anssi.pdf

MOOC (Massive Open Online Course) SecNumacadémie de l'ANSSI

<https://www.secnumacademie.gouv.fr>

En cas d'incident

<https://www.ssi.gouv.fr/en-cas-dincident/>